

L'an deux mil vingt-six, le lundi 2 février à 14h00, le Conseil Municipal de SAINT-HERBLAIN, dûment convoqué le mardi 27 janvier, s'est réuni en session ordinaire, Salle du Conseil, à la Mairie de Saint-Herblain, sous la présidence de Monsieur Bertrand AFFILÉ, Maire.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Bertrand AFFILÉ, Marcel COTTIN, Farida REBOUH, Christian TALLIO, Eric COUVEZ, Marine DUMÉRIL, Driss SAÏD, Myriam GANDOLPHE, Jérôme SULIM, Hélène CRENN, Jocelyn GENDEK, Baghdadi ZAMOUM, Nelly LEJEUSNE, Jean-Pierre FROMONTEIL, Liliane NGENDAHAYO, Evelyne ROHO, Alain CHAUVET, Jean-Benjamin ZANG, Joao DE OLIVEIRA, Françoise DELABY, Jocelyn BUREAU, Yann MAREAU-CAREL, Léa MARIÉ, Nadine PIERRE, Christine NOBLET, Jean-François TALLIO, Simon BRUNEAU, Vincent OTEKPO, Primaël PETIT, Amélie GERMAIN, Matthieu ANNEREAU, Alexandra JACQUET, Bernard FLOC'H, Catherine MANZANARÈS, Sébastien ALIX, Jocelyn GILLET

EXCUSÉS AYANT DONNÉ PROCURATION : Guylaine YHARRASSARRY pouvoir à Marcel COTTIN, Sarah TENDRON pouvoir à Driss SAÏD, Virginie GRENIER pouvoir à Hélène CRENN, Mohamed HARIZ pouvoir à Jocelyn GENDEK, Laurent FOUILLOUX pouvoir à Léa MARIÉ

ABSENTS : Newroz CALHAN, Éric BAINVEL

QUORUM : 22

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Christine NOBLET

DÉLIBÉRATION : 2026-001

OBJET : BUDGET PRIMITIF 2026

DÉLIBÉRATION : 2026-001
SERVICE : DIRECTION DES RESSOURCES STRATÉGIQUES

OBJET : BUDGET PRIMITIF 2026

RAPPORTEUR : Marcel COTTIN

Vu le débat d'orientation budgétaire du 8 décembre 2025 portant sur le budget 2026, il est proposé au Conseil Municipal d'adopter le budget de la Ville, tel qu'établi comme suit :

<u>SECTION D'INVESTISSEMENT</u> DÉPENSES	DETAIL PAR CHAPITRE
10 Dotations, Fonds divers et réserves	0 €
16 Emprunts et dettes assimilées	1 188 542.00 €
20 Immobilisations incorporelles	2 147 690.00 €
204 Subventions d'équipement versées	245 499.00 €
21 Immobilisations corporelles	4 092 059.42 €
23 Immobilisations en cours	17 063 719.00 €
26 Participations et créances rattachées à des participations	0.00 €
27 Autres immobilisations financières	12 832.22 €
040 Opérations d'ordre de transferts entre sections	272 898.00 €
041 Opérations patrimoniales	2 187 758.00 €
	27 210 997.64 €

<u>SECTION D'INVESTISSEMENT</u> RECETTES	DETAIL PAR CHAPITRE
10 Dotations fonds divers et réserves	2 421 627.04 €
13 Subventions d'investissement	1 247 008.59 €
16 Emprunts & dettes assimilées	15 032 344.23 €
27 Autres immobilisations financières	12 832.22 €
024 Produits des cessions d'immobilisations	650 000.00 €
021 Virements de la section de fonctionnement	518 016.56 €
040 Opérations d'ordre de transferts entre sections	5 141 411.00 €
041 Opérations patrimoniales	2 187 758.00 €
	27 210 997.64 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT DÉPENSES	DETAIL PAR CHAPITRE
011 Charges à caractère général	16 624 680.23 €
012 Charges de personnel	55 147 702.00 €
014 Atténuations de produits	1 074 200.00 €
65 Autres charges de gestion courante	7 018 894.71 €
66 Charges financières	93 416.00 €
67 Charges exceptionnelles	25 000.00 €
023 Virement à la section d'investissement	518 016.56 €
042 Opérations d'ordre de transferts entre sections	5 141 411.00 €
	85 643 320.50 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT RECETTES	DETAIL PAR CHAPITRE
002 Résultat Fonct. reporté	0 €
70 Produits de services, du domaine et ventes diverses	5 016 278.00 €
73 Impôts et taxes	15 513 827.00 €
731 Fiscalité locale	51 764 862.65 €
74 Dotations, subventions et participations	11 501 134.85 €
75 Autres produits de gestion courante	1 274 320.00 €
013 Atténuation de charges	290 000.00 €
76 Produits financiers	0 €
77 Produits exceptionnels	10 000.00 €
042 Opérations d'ordre de transferts entre sections	272 898.00 €
	85 643 320.50 €

BUDGET PRINCIPAL VOTE AU NIVEAU DU CHAPITRE

	DÉPENSES	RECETTES
INVESTISSEMENT	27 210 997.64 €	27 210 997.64 €
FONCTIONNEMENT	85 643 320.50 €	85 643 320.50 €
TOTAL	112 854 318.14 €	112 854 318.14 €

Le Conseil, après délibéré, adopte la présente délibération à la majorité selon les votes suivants :

29 voix POUR

3 voix CONTRE

9 ABSTENTIONS

Saint-Herblain le : 02/02/2026

La secrétaire de séance

Le Maire

Christine NOBLET

Bertrand AFFILÉ

Transmise en Préfecture le : le 5 février 2026

Publiée sur le site de la commune de Saint-Herblain le : le 5 février 2026